



# BULLETIN AVERTISSEMENT MOUCHE DE L'OLIVE GARD

Du 5 Novembre 2013

Contact :  
[florence.bertrand@gard.chambagri.fr](mailto:florence.bertrand@gard.chambagri.fr)  
[bernard.assenat@gard.chambagri.fr](mailto:bernard.assenat@gard.chambagri.fr)  
Service développement économique des filières  
Tel :04.66.04.51.06 Fax :04.66.04.50.71  
[www.gard.chambagri.fr](http://www.gard.chambagri.fr)

Contact :  
Julie Carou  
[olive.nimes@wanadoo.fr](mailto:olive.nimes@wanadoo.fr)  
Tél:04.66.04.50.34

## La mouche feraït – elle sont dernier tour de piste ?

Toujours là, malgré des changements climatiques en sa défaveur.

En effet, les températures vont baisser. Ceci étant, les choix stratégiques deviennent délicats.

La récolte approche et pour ceux qui sont en oléiculture biologique ou raisonnée, merci de vous reporter aux préconisations du bulletin Infolive, via le lien suivant :  
<http://www.afidol.info/infolive2013>



Carte réalisée dans le cadre du :



Pour toutes informations sur les produits homologués contre la mouche de l'olive, se reporter au bulletin INFOLIVE sur le site [afidol.org](http://afidol.org)

Avant tout traitement, il est préférable de s'informer sur l'état actuel de la pression parasitaire de ce ravageur. Vous pouvez contacter le service technique de la Chambre d'Agriculture et/ou votre moulin.

Ce bulletin est hebdomadaire.  
Il est réalisé avec le soutien du :

